

Textiles primaires

L'enquête sur l'industrie des textiles primaires a été conduite avec l'aide d'un expert-comptable, M. Maurice Samson, C.A., dont les services avaient été retenus à cette fin en particulier.

Le Comité a autorisé l'envoi de questionnaires aux compagnies engagées dans la fabrication des textiles primaires. On a prié les compagnies de fournir des renseignements à l'expert-comptable, qui a fait une étude et une analyse des chiffres qui lui ont été ainsi soumis et qui a présenté au Comité un rapport écrit consignnant les résultats de son analyse. Le Comité a aussi eu l'avantage d'entendre les témoignages oraux de cet expert-comptable.

Outre les questionnaires mentionnés plus haut, des questionnaires détaillés et spéciaux ont été envoyés aux compagnies suivantes :

- a) celles qui s'occupent de la fabrication des filés et des tissus de coton :
Canadian Cottons Limited,
Dominion Textile Company Limited,
Drummondville Cotton Company Limited,
The Montreal Cottons Limited,
The Wabasso Cotton Company Limited.
- b) celles qui sont engagées dans la fabrication de la rayonne, ainsi que des filés et des tissus de nylon :
Bruck Mills Limited,
Canadian Celanese Limited,
Canadian Industries Limited—Division du nylon,
Courtaulds (Canada) Limited.
- c) celles qui sont engagées dans la fabrication des étoffes de laine :
Ayers Limited,
Dominion Woollens and Worsteds Limited,
Paton Manufacturing Company Limited.

Selon le plan suivi au cours de toutes ses séances, le Comité a entendu des témoignages portant sur une denrée, tout d'abord par rapport au groupe du coton, puis concernant le groupe de la soie artificielle et du nylon, et finalement concernant le groupe des lainages. Dans chaque cas, à une seule exception, des fonctionnaires de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et de la Corporation de stabilisation des prix des denrées ainsi que le comptable et les représentants des diverses compagnies ont rendu témoignage.

Coton

M. Griffin, ancien secrétaire de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a déclaré dans son témoignage que l'industrie primaire canadienne du coton produit 25 p. 100 environ des filés de coton que ce pays reçoit pour transformation en tissus. Cependant, le manquant de 5 p. 100 représente des qualités plus fines de filés pour lesquels nous sommes presque complètement tributaires de sources extérieures. En matière de production de tissus de coton, notre industrie primaire domestique n'a jamais produit plus de 72 p. 100 des approvisionnements et en 1947 la production domestique était en deçà de 50 p. 100 des approvisionnements. (Fascicule n° 68). Dans les années antérieures à la récente guerre, les importations de tissus de coton à large trame venaient surtout du Royaume-Uni. L'approvisionnement de cette source s'est